



Montigny-le-Bretonneux,
Le 29 janvier 2018

Objet : Renouvellement d'Autorisation de Mise sur le Marché et modification des conditions d'utilisation pour notre préparation AUBAINE™ (AMM N°8800827)

Madame, Monsieur, Cher client,

Suite au renouvellement d'autorisation de mise sur le marché de notre préparation AUBAINE™, décision datée du 16 janvier 2018, nous revenons vers vous par le présent courrier afin de vous informer des nouvelles conditions d'emploi de cette solution :

Cultures	Cible	Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application	Stade limite d'application sur la culture ou délai avant récolte en jours (DAR)	Précautions environnement : largeur de zone non traitée (mètres)
Céréales d'hiver : blé tendre*, blé dur, orge, triticale et épeautre	Désherbage des graminées et dicotylédones	3 L/ha	Une application par an (*)	En pré-levée ou en post-levée du stade deux feuilles au stade trois feuilles (BBCH 00 ou 12-13)	3 feuilles (BBCH 13)	Eau : 5 m, dont dispositif végétalisé permanent (DVP) : 5 m

(*) sur variétés tolérantes au chlortoluron

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés.

Dans le cadre de ces modifications, et conformément à l'article R.253-42 du code rural et de la pêche maritime, nous vous informons que **les étiquettes doivent être mises en conformité au plus tard à la date du 16 juillet 2018**. Chez l'utilisateur la date limite est fixée au 16 juillet 2019.

Références concernées :

- AUBAINE 4x5Lg (GMID 00308516)
- CO-PACK AUBAINE + BOILER800EC 1x5L+ 2x5L (GMID 97019737)
- CO-PACK AUBAINE + AUROS 1x5L+ 2x5L (GMID 11099549)

D'ores et déjà, vous pouvez joindre directement notre contact réétiquetage afin de nous préciser le ou les Responsable(s) et/ou les contacts des personnes impliquées chez vous dans ces opérations de mise en conformité, ou pour toute autre question :

Valentin MILAN-BALIZEAUX – Tél. : 01 30 23 13 64 – Mobile : 07 86 32 29 18
E-mail : vmilanbalizeaux@dow.com

Enfin, pour toute demande liée à la mise en conformité de ces produits, nous vous demandons, s'il vous plaît, de nous communiquer les numéros de lots et dates de fabrication pour chaque référence concernée.

Toute l'Equipe Dow AgroSciences reste à votre disposition pour d'éventuels compléments d'informations. Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de recevoir, Cher Client, nos sincères salutations.

Le Service Clients Dow AgroSciences

AUBAINE™ : SC - suspension concentrée (concentré fluidifiable) , contenant Chlortoluron 500 Grammes par litre (substance active brevetée et fabriquée par Nufarm SAS) , Isoxaben 18.7 Grammes par litre (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences) . AMM N° 8800827 - Dow AgroSciences SAS.



Classement : Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.; H361d - Susceptible nuire au fœtus; H351 - Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.; EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.; P263 - Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.; P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.; P308+P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.; P391 - Recueillir le produit répandu.; P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur
Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S 371 rue Ludwig Van Beethoven 06560 Valbonne. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 0800 470 810. ©TM Marque de The Dow Chemical Company ('Dow') ou d'une société affiliée.

AUROS™ : EC - concentré émulsionnable , contenant Prosulfocarb 800 Grammes par litre (substance active brevetée et fabriquée par Syngenta Agro) . AMM N° 8700462 - Dow AgroSciences SAS.



Classement : Danger. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.; H315 - Provoque une irritation cutanée.; H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.; H226 - Liquide et vapeurs inflammables.; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.; EUH208 - Contient du prosulfocarbe. Peut produire une réaction allergique. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.; P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.; P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.; P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.; P331 - NE PAS faire vomir.; P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur; P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S 371 rue Ludwig Van Beethoven 06560 Valbonne. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 0800 470 810. ©TM Marque de The Dow

Chemical Company ('Dow') ou d'une société affiliée. **L'application avec un tracteur sans cabine n'est pas autorisée. Dispositif de limitation de la dérive de pulvérisation obligatoire.**

BOILER 800 EC™ : EC - concentré émulsionnable , contenant Prosulfocarb 800 Grammes par litre (substance active brevetée et fabriquée par Syngenta Agro) . AMM N° 2090186 - Dow AgroSciences SAS.



Classement : Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.; P391 - Recueillir le produit répandu.; P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.; P280 - Porter des gants de protection des yeux.; P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.; P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S 371 rue Ludwig Van Beethoven 06560 Valbonne. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 0800 470 810. ®TM Marque de The Dow Chemical Company ('Dow') ou d'une société affiliée.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.

« PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT »